

# OFFRE D'EMPLOIS

## Rejoignez la Ville de Juvignac



## Rejoignez la Mairie de JUVIGNAC,

*« Entreprise de services publics »*

*Commune dynamique*

*Membre de Montpellier Méditerranée Métropole (31 communes)*

*12 783 habitants - 253 collaborateurs*

Et devenez, le (la) nouveau (elle)

## Animateur(trice) du temps méridien

Cadre d'emploi des adjoints d'animation (C)

La ville de JUVIGNAC place l'enfant au cœur de ses priorités.

Elle compte quatre groupes scolaires et un centre de loisirs, lieux d'apprentissage mais aussi lieux de vie pour les enfants de 3 à 11 ans.

Elle accueille ainsi 1367 élèves et les accompagne durant leur temps libre.

L'action de la municipalité se traduit par l'organisation et l'animation des temps périscolaires et extrascolaires, selon les objectifs éducatifs suivants :

- Organiser au mieux le continuum de la journée de l'enfant, en assurant sa sécurité affective, en adoptant les postures adéquates et en harmonisant les pratiques des uns et des autres.
- Faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap, en favorisant leur accès aux loisirs, en améliorant leur accompagnement et en sensibilisant autrui.
- Permettre l'apprentissage de la citoyenneté par la socialisation, l'expression et le respect d'autrui
- Développer le parcours artistique et culturel des petits et jeunes Juvignacois à travers la Convention Généralisée d'Education Artistique et Culturelle
- Favoriser l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, pour mieux comprendre notre environnement et mieux le protéger

En ce qui concerne le service périscolaire, il regroupe 95 agents, dont 7 référents périscolaires, 21 ATSEM et 67 animateurs. Il s'appuie sur un référent par école maternelle et par école élémentaire.

En ce qui concerne le service extrascolaire, il s'appuie sur 1 directeur, 1 adjoint de direction, et regroupe 39 animateurs différents.

# OFFRE D'EMPLOIS

## Rejoignez la Ville de Juvignac

### VOS MISSIONS

Placé sous l'autorité d'un Référent Péricolaire et de la direction du centre de loisirs, vous êtes chargé d'animer en toute sécurité et conformément au projet éducatif, les différents temps d'animation des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.

Votre recrutement fait suite aux différents mouvements d'animateurs au sein des équipes d'animation.

Vos missions principales sont les suivantes :

- ✓ Assurer l'accueil et l'encadrement des enfants
- ✓ Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique
- ✓ Assurer de bonnes relations avec les usagers, les partenaires et collaborateurs
- ✓ S'impliquer dans l'équipe d'animation
- ✓ Appliquer toutes les mesures d'hygiène et de sécurité

### VOS CONNAISSANCES

- . Avoir une connaissance de l'enfant
- . Avoir une connaissance de la réglementation des ACM en vigueur
- . Avoir une connaissance des outils et des techniques de l'animation
- . Avoir une connaissance des rudiments de l'environnement territorial, notamment droits et obligations des fonctionnaires et des agents travaillant dans des collectivités territoriales

### VOS APTITUDES PROFESSIONNELLES

- . Avoir des habiletés dans un domaine manuel, sportif, culturel ou audiovisuel
- . Savoir donner du sens aux activités selon des objectifs pédagogiques
- . Utiliser les ressources matérielles et les espaces intérieurs et extérieur
- . Savoir animer une activité tout comme une dynamique de groupe
- . Savoir adapter sa communication ou son comportement à l'âge des enfants
- . Savoir construire avec les enfants une relation individuelle comme collective
- . Savoir gérer les conflits
- . Savoir donner l'exemple
- . Savoir s'adapter
- . Savoir communiquer et entretenir de bonnes relations avec les usagers
- . Savoir rendre compte à l'oral ou par écrit
- . Savoir être ponctuel, assidu et mobile le cas échéant
- . Savoir être présentable, poli et parler sans vulgarité ni familiarité
- . Savoir être créatif et force de propositions
- . Savoir être organisé et méthodique
- . Savoir être autoritaire et bienveillant
- . Savoir être respectueux et discret
- . Savoir être loyal vis-à-vis de la collectivité

# OFFRE D'EMPLOIS

## Rejoignez la Ville de Juvignac



### VOTRE PROFIL

Vous êtes titulaire du diplôme requis pour exercer la fonction d'animateur d'un Accueil de Loisirs pour Mineurs (ACM) : BAFA, BAPAAT, CAP petite enfance, licence STAPS, licence professionnelle des métiers sociaux etc...

Vous disposez de compétences avérées et d'une expérience dans le domaine de l'animation.

Vous disposez des connaissances et des aptitudes professionnelles décrites ci-dessus.

### VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

#### LIEU DE TRAVAIL

Mairie de Juvignac – 34 990 JUVIGNAC  
Dans les écoles et le centre de loisirs.

#### HORAIRES

Votre contrat est à durée déterminée, du 29 août 2024 au 31 août 2025

Vous travaillerez 11 heures par semaine, de 11h15 à 13h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 9h15 à 13h30 les vendredis, en périodes scolaires.

Travail de terrain.

#### MOYENS ET EQUIPEMENTS.

Rémunération sur la base du SMIC horaire  
Politique de formation active

Vous bénéficierez de multiples avantages, de prestations sociales et culturelles (Comité National d'Action Sociale (CNAS), de participation aux frais de mutuelle, Compte Épargne Temps...

### LE POSTE EST A POURVOIR DÈS LE 29 AOÛT.

Adressez votre candidature au plus vite (lettre de motivation et CV) de façon impersonnelle à Monsieur le Maire de JUVIGNAC, Hôtel de Ville, Parvis des droits de l'Homme, 34 990 JUVIGNAC, ou par mail à la Direction des Ressources Humaines et du Dialogue Social (DRHDS) [DRH@juvignac.fr](mailto:DRH@juvignac.fr)